

# Le contrat de publication

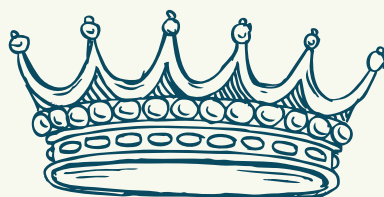


## Le contrat

- Durée indéterminée.
- Édition au format numérique et papier.
- Attribution d'un n° ISBN & dépôt BnF.
- Impression à la demande.
- Tarifs préférentiels pour l'auteur de 10 % à 40 % sur l'achat de son livre.
- Clause d'exclusivité sur l'exploitation de la version qui fait l'objet du contrat.
- Prix du livre fixé dès la finalisation de la mise en page.

## Vos droits d'auteurs chez Edilivre

- Dès le 1<sup>er</sup> exemplaire vendu.
- Droits reversés à la fin du premier trimestre de chaque année (par chèque ou virement).
- Seuil de versement : 79 €.
- Report : Les droits inférieurs sont automatiquement reportés sur l'exercice suivant.
- Paiement des cotisations à l'Agessa dès le versement des droits.



## Sur les ouvrages papiers

- 20 %\* via notre plateforme en ligne.
  - 10 %\* via nos partenaires ou un libraire.
- Sur le prix de vente HT du livre.

## Sur les ouvrages numériques

- 70 %\* via notre plateforme en ligne.
  - 15 %\* via nos partenaires ou un libraire.
- Sur le prix de vente HT du livre.

